

65^e Année — N° 68
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAU
ET RÉDACTION:
ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 35
MONTREAL, 30, rue Saint-Jean
LONDON, 16, St. James's Street
PARIS, 16, Rue de la Paix
BERLIN, 10, Rue de la Paix
Rome, 10, Via del Corso
Barcelone, 10, Carrer d'Alcalá
Madrid, 10, Calle de Alcalá
Santos, 10, Rua da Consolação

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SI SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65^e Année — N° 69
MARDI
9 Mars 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, ROUBAIX
55, rue Carnot, TOURCOING

LE CONGRÈS DES MAIRES. == LE GRAVE INCIDENT DE BERLIN

L'AFFAIRE DE BREST

L'opposition des socialistes ne gagne pas d'adhérents. Dans tous les votes où le sentiment national est en jeu, ils restent absolument seuls, et même c'est tout au plus qu'ils se trouvent au complet. L'interpellation sur la révocation du maire de Brest en a donné une nouvelle preuve.

On se rappelle les faits que les interpellateurs socialistes ne sont pas arrivés à observer. Un cortège d'anciens combattants devait le 8 février porter une couronne au monument des morts pour la patrie. Le maire s'y est opposé sous prétexte qu'une telle démonstration pouvait amener une contre-manifestation et provoquerai ainsi des débordements.

On louera ce noble soul d'éviter des troubles chez des gens qui ont plutôt l'habitude d'en susciter. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que ces troubles ne pouvaient en l'espèce venir que d'une contre-manifestation antipatriotique, laquelle ne pouvait venir que des partisans du maire lui-même.

M. Goude a essayé de noyer cette vérité dans un torrent d'explications à côté; mais il n'a pu la faire perdre de vue. D'ailleurs le texte le plus accablant, celui qui se suffit, c'est l'arrêté du maire, qui a soulevé tout le lecteur une indignation à laquelle toute la France s'associera. Le voici, dans toute sa simplicité :

« Il est fait défense à la section brestoise de l'Union nationale des combattants de sortir en cortège pour se rendre le 8 février 1920 au monument des morts pour la patrie, cette sortie en cortège étant de nature à compromettre la tranquillité. »

M. Steeg avait partie gagnée après la lecture de ce document.

Les paroles qu'il a ajoutées n'ont pourtant pas été inutiles. Il est bon qu'on sacre le culte national des morts de la guerre ne saurait être subordonné à la bonne volonté de tel ou tel groupe hostile. Qu'il puisse exister de tels groupements, a dit M. Steeg, c'est pour nous tous un sujet de stupéfaction douleur; mais que le maire d'une grande ville témoigne vis-à-vis d'eux d'une docilité si défective, c'est ce qui vraiment un ministre de l'intérieur ne saurait admettre. »

Antant interdire aux honnêtes gens de sortir la nuit sans prétexte qu'ils sont cause d'attaques nocturnes auxquelles se livrent contre eux les apaches qui les guettent.

Le ministre a été, avec raison, applaudie par toute la Chambre. M. Steeg, dit l'*"Humanité"*, est « descendu » au niveau de la majorité. M. Mayraud le couvrirait de fiers si « descendu » au niveau du maire de Brest.

L'attitude à prendre, en fait de manifestations extérieures, a été précisée clairement. On peut et on doit se montrer réservé et démodé quand il s'agit de manifestations politiques susceptibles d'exasperer légitimement de contraires, mais il n'est pas admis qu'on entraîne celles qui ont un but manifestement respectable et noble, comme l'hommage aux morts pour la France, sous le prétexte, déjà injurieux en soi, qu'elles ne plairont pas à tout le monde. Les vers du poète sont ici la sagesse même :

*« Qui plaisirons sans morts pour la patrie
Qui droit qu'à leur tombeau la fôle dième et pris. »*

INFORMATIONS

LE TRAFIC DE LA MONTAINE D'ARGENT

Toulouse, 8 mars. — Deux individus qui se présentent alors que les camionneurs de Mirande (Gers), pour acheter des pièces d'argent ont été conduits au quartier de cette ville.

Leur arrêt a été ordonné à leur domicile, amena la découverte de plus de six kilos de pièces d'argent françaises dissimulées dans un trou pratiqué dans une poutre.

LES GENDARMES RECLAMENT

Paris, 8 mars. — Le ministère des Finances de la gendarmerie et de la garde républicaine a arrêté les questions qui émergent dans son assainissement général du 25 avril prochain, et parmi ces questions figurent celles du repos hebdomadaire. Ils demandent la remise en état des repas minimaux. Ils reconnaissent volontiers que le repos sans gendarme n'est pas facile à réaliser; ce qu'ils veulent, c'est tout simplement le repos hebdomadaire par roulement.

UNE TENTATIVE D'ENLEVEMENT

Bruxelles, 8 mars. — D'après la *"Gazette de France"*, deux hommes armés, des officiers hongrois, croient, est essayé d'enlever de force Bela Kun de l'hôpital Saint-Louis, où il est interné. Le coup de main a été réussi.

DEBOUTS INDÉPENDANTS

London, 8 mars. — On demande de Copenhague au Daily Herald : Le gouvernement britannique ayant refusé la permission à certains délégués bolcheviks de débarquer en Angleterre, les délégués ne partira pas de Moscou.

LE DESSAIX. A DJEDDAH

Djedda, 8 mars. — Le croiseur français *"Dessaux"*, est arrivé, ce matin. Les autorités de Djedda ont reçu officiellement le commandant. Un grand nombre de personnalités assistaient à la cérémonie.

DERNIÈRE HEURE

Le Congrès des Maires A PARIS

Création de sections régionales. — La déclaration de la tuberculose. — Le prochain Congrès se tiendra à Strasbourg.

Paris, 8 mars. — L'Association Nationale des Maires de France a tenu la séance d'ouverture de son Congrès annuel.

M. Deure, président de l'Association et maire d'Alès (Haute-Garonne), a adressé un hommage aux membres de l'Association, morts ou blessés, au service de la France, puis le Congrès a commencé ses travaux.

En premier lieu, il fut décidé de créer des sections régionales ou départementales, complètement autonomes, ayant leur règlement particulier, chaque fois qu'un département pourrait réunir 50 délégués. Puis, à l'humanité, l'assemblée a décidé de réunir tous les deux ans, à Paris, une assemblée générale, qui fixera la ville de province où se réunira, l'année suivante, le Congrès.

L'assemblée générale seule aurait le droit de modifier les statuts.

Le Congrès de 1921 se tiendra à Strasbourg. L'assemblée a décidé un relèvement de cotisation et la création d'un droit d'entrée minimum de 2 francs pour tout adhérent nouveau.

Pendant la discussion des projets inscrits à l'ordre du jour, les communistes ont approuvé un appel au Parlement, l'invitant à renoncer au vote d'un projet de loi sur la dé-

L'INCIDENT DE BERLIN

Le prince Joachim-Albrecht de Prusse et un officier mis en détention préventive, Bruxelles, 8 mars. — On mandate de Berlin : Le ministre de la défense de l'Empire a décidé que le prince Joachim-Albrecht de Prusse et le capitaine Von Platten, tous deux mêlés à l'incident de l'hôtel Adlon, seraient mis provisoirement en détention préventive.

Un démenti du prince prussien

Bruxelles, 8 mars. — On mandate de Berlin : Le prince Joachim a, devant le représentant de l'Agence Wolff, contesté qu'il ait été mêlé à l'incident de l'hôtel Adlon, tel qu'il a été relaté. Il n'avait aucunement pu suivre, a-t-il dit, le cours de l'incident, attendu qu'un assez grand nombre de personnes se trouvaient alors à table et celle des officiers français. Il a ajouté qu'il n'avait lancé aucun objet.

LES QUOTIDIENNES

LA GRÈVE NOIRE

Après la grève des cheminots, la grève des mineurs. L'état de grève menace de devenir l'état ordinaire de notre pays. Si nous n'pections pas obligés de produire pour surmonter les difficultés économiques qui nous assaillent et pour nous sauver de la faillite, cette situation, quoique grave, naturellement, ne nous apparaît pas dépendant sous un jour alarmant et comme génératrice de catastrophes nationales.

En période normale, quand le pays est vigoureux, les crises sociales peuvent retarder son développement, mais elles ne menacent ni son avenir, ni surtout son existence. Aujourd'hui, la France, affaiblie par une atrocité et longue guerre, ne serait pas capable de supporter les attaques répétées d'une maladie sociale dont les ravages finiraient bien vite par ruiner complètement son organisme débilité.

Si c'est ce résultat que visent les meuniers de la classe ouvrière, qu'ils aient donc le courage et le cynisme de proclamer avec Lénine et qu'ils aient le droit de souhaiter la défaite de son propre pays pour assurer le triomphe de la révolution !

La grève noire, la grève, j'en continue, de la grève d'entraves, que les extrémistes semblaient vouloir instaurer chez nous contre les véritables intérêts des travailleurs, n'a pas, il ne faut pas avoir d'autre aboutissement logique.

Il ne faut pas se lasser de le répéter, que l'impossibilité matérielle pour la France de se relever à cause de la ruine de son industrie et de son commerce. Que la masse des travailleurs n'envie pas la question sous cet aspect terrible mais réel, cela ne fait aucun doute. Mais les grévistes, eux, savent à quel point le résultat de leur action, n'importe quelle, déchirera et détruirera l'économie de notre pays.

Antan interdire aux honnêtes gens de sortir la nuit sans prétexte qu'ils sont cause d'attaques nocturnes auxquelles se livrent contre eux les apaches qui les guettent.

Le ministre a été, avec raison, applaudie par toute la Chambre. M. Steeg, dit l'*"Humanité"*, est « descendu » au niveau de la majorité. M. Mayraud le couvrirait de fiers si « descendu » au niveau du maire de Brest.

L'attitude à prendre, en fait de manifestations extérieures, a été précisée clairement. On peut et on doit se montrer réservé et démodé quand il s'agit de manifestations politiques susceptibles d'exasperer légitimement de contraires, mais il n'est pas admis qu'on entraîne celles qui ont un but manifestement respectable et noble, comme l'hommage aux morts pour la France, sous le prétexte, déjà injurieux en soi, qu'elles ne plairont pas à tout le monde. Les vers du poète sont ici la sagesse même :

*« Qui plaisirons sans morts pour la patrie
Qui droit qu'à leur tombeau la fôle dième et pris. »*

LE MARIAGE DE GEORGES CARPENTIER



CARPENTIER & SA FEMME

Choses & Autres

La mort du grand archéologue que fut M. Dieulafoy nous rappelle une anecdote où l'on trouvera sans doute l'origine du costume masqué auquel Mme Dieulafoy n'avait jamais renoncé.

C'était en 1870 : ils venaient de se marier quand la guerre éclata. M. Dieulafoy parla de s'engager ; sa jeune femme répondit :

« Hé bien, je vous ferai tout ce que je pourrai en homme et je saurai être un bon soldat. »

Et au bout de cet attachement, M. Dieulafoy consentit, et quelques jours plus tard, tous deux signaient un engagement aux volontaires que M. de Castelnau formait en Vendée.

Tout alla bien pendant deux ou trois jours, mais la joie physiologique du compagnon de M. Dieulafoy éveilla les soupçons. On les appela ; ils dirent avouer et l'engagement de Mme Dieulafoy fut annulé.

En combien de temps peut-on faire aujourd'hui le tour du monde?

Un de nos confères des Etats-Unis vient de l'effectuer en 60 jours. Mais il n'a utilisé moyen de transport, que du chemin de fer et du bateau. Peut-être est-il raccourci son voyage en utilisant l'avion et l'automobile sur certains points du parcours.

Quoi qu'il en soit, le record est encore battu par le Lieutenant-colonel anglais Burley-Campbell, qui, en 1907, mit 42 jours à accomplir l'exploit du Philadelphie Fog. Il assure même qu'une erreur de direction lui fit perdre 3 jours.

L'esprit français.

— Comment expliquez-vous, demandait-on à la comtesse Diane, que tant de mariés disent que leur mariage est un enfer?

— Parce que les femmes se divisent en deux classes : celles qui obéissent pas et celles qui commandent.

— Et que, dans un cas comme dans l'autre, les mariés ne se résignent pas?

— Évidemment...

Le sceptique est comme l'insensé qui voulait, en fermant les yeux, anéantir le soleil. — (Hugonin).

LE MEMORANDUM ÉCONOMIQUE DES ALLIÉS

Les modifications réclamées par la France

Paris, 8 mars. — On croit savoir que les nouvelles modifications au texte du memorandum réclamées par la France, stipulent qu'en cas où la prolongation des délais de paiement par l'Allemagne de certaines indemnités ou de livraisons de certaines marchandises serait maintenue, la France puisse prolonger, elle aussi, les délais d'occupation de la rive gauche du Rhin.

Le chantage allemand

Paris, 8 mars. — Le correspondant d'un journal à Berlin se dit en mesure d'annoncer, sur la foi d'informations fournies par très haute personnalité officielle, que le gouvernement allemand prépare l'élaboration d'un memorandum économique, qui sera remis aux Alliés, avant le 10 mai.

Ce memorandum établira qu'il devra être consenti à l'Allemagne, jusqu'au débouché de l'automne prochain, un emprunt minimum de 42 milliards de marks en or. Il demandera également une modification du régime d'occupation des pays rhénans. Il fera encore remarquer qu'en cas où le plébiscite en Prusse-Silésie tournerait à la défaveur de l'Allemagne, celle-ci se verrait dans l'obligation d'interrompre immédiatement toutes les livraisons de charbon à la France.

Le personnel va donner ses renseignements, a ajouté : « Si le bien-fondé de nos désiderats n'est pas reconnu, l'Allemagne déposera en automne son bilan et proclamera la banqueroute. »

LES GRÈVES

La Grève Générale de l'Industrie Textile

A ROUBAIX, TOURCOING, LANNOY, RONCQ, HALLUIN, MOUSCRON

décidée pour le mercredi 10 mars par les Syndicats adhérents à la C.G.T.

On se souvient que, le jeudi 5, l'assemblée des ouvriers appartenant aux syndicats textiles de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, Roncq, Halluin, Mouscron, adhérents à la C.G.T., a voté en faveur du jeudi dansant la grève générale pour le mercredi 10, si la médiation de M. l'inspecteur du travail, le préfet, devait s'interposer dans l'intervalle, de prononcer pas de résultat.

Cette décision a été, dès ce matin, 9 mars, rendue effective par une affiche signée des syndicats ouvriers adhérents à la C.G.T.

Depuis l'assemblée du 5, le Consortium de l'Industrie Textile avait publié une déclaration qui nous a tous reproduites dimanche dernier, où l'on reconnaissait que l'occupation militaire de Constantinople, alors qu'elle était très temporaire, avait été effectuée par des forces britanniques, formant leur propre état-major, et que l'occupation de Constantinople, alors qu'elle était très temporaire, avait été effectuée par des forces britanniques, formant leur propre état-major.

Cette déclaration a été, dès ce matin, 9 mars, rendue effective par une affiche signée des syndicats ouvriers adhérents à la C.G.T.

Depuis l'assemblée du 5, le Consortium de l'Industrie Textile avait publié une déclaration qui nous a tous reproduites dimanche dernier, où l'on reconnaissait que l'occupation militaire de Constantinople, alors qu'elle était très temporaire, avait été effectuée par des forces britanniques, formant leur propre état-major.

Le Consortium a engagé à augmenter la prime de vie chère, actuellement en vigueur, parallèlement à l'augmentation de l'assiette des syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, Roncq, Halluin, Mouscron, adhérents à la C.G.T.

Le Consortium a également pris la décision de constater périodiquement le coût de la vie, conformément au rapport adressé par le ministre du Travail au Président de la République.

Cette décision a été, dès ce matin, 9 mars, rendue effective par une affiche signée des syndicats ouvriers